

"RENDONS AUX PROVERBES CE QUI EST AUX PROVERBES" OU LES PAREMIES DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Bronislaw KORDAS

Les locutions toutes faites et les énoncés phrastiques figés¹⁾ constituent la partie des lexies qui est sans doute la plus difficile à acquérir pour un public d'étrangers. Cependant, leur richesse et la place qu'ils tiennent dans toutes les langues sont telles qu'il n'est pas possible de les écarter de l'enseignement lorsque les apprenants arrivent à un certain niveau de connaissances. Vu l'étendue du sujet, nous abordons ici uniquement la question des énoncés phrastiques figés²⁾ en nous limitant à signaler leurs liens avec la culture occidentale. Nos observations concernent essentiellement l'utilisation des parémies dans l'enseignement du français à des apprenants sinophones dans le cadre universitaire, mais elles peuvent également s'appliquer à d'autres publics (après des remaniements qui s'imposeraient à la suite des spécificités socio-culturelles des différents pays).

La parémie et les méthodes de langue

Les méthodes de français passent le plus souvent la parémie sous silence.³⁾ D'où vient cet oubli? Faut-il l'expliquer par le fait que l'on tient le proverbe pour une forme démodée, appartenant au passé? Pourtant, il reste toujours vivant⁴⁾ et sa méconnaissance rend parfois difficile - ou même impossible - la compréhension d'un énoncé pour un apprenant.

Une autre raison pour laquelle la parémie est ignorée dans les méthodes de langue est peut-être due au fait que leurs auteurs la considèrent comme une forme dépassant le cadre de l'enseignement, car bien que l'école française ne prévoie pas de cours qui seraient consacrés aux proverbes, les locuteurs natifs les connaissent. Mais comment un étranger, surtout si la culture de son pays d'origine n'est pas proche de la culture occidentale, peut-il les connaître? Nous sommes d'accord pour dire que l'acquisition des parémies demande aussi bien un certain niveau de langue, qu'une certaine motivation de la part des apprenants. Il n'est sans doute pas nécessaire de les enseigner à ceux qui ne veulent qu'acquérir des connaissances dans un domaine spécialisé ou restreint⁵⁾. Par contre, il nous semble qu'elles méritent une élaboration des méthodes d'enseignement quand celui-ci vise des apprenants tenant non seulement à acquérir une certaine compétence de communication, mais désirant également approfondir leurs connaissances des aspects culturels du pays dont ils apprennent la langue afin de s'assimiler aux locuteurs natifs.⁶⁾

La parémie et les dictionnaires de langue

Le sens fonctionnel de certaines parémies est expliqué dans les dictionnaires de langue. Mais il y en a d'autres qui ne sont que signalées⁷⁾, pourvues éventuellement de la mention *Locution proverbiale* ou *Proverbe*⁸⁾. Elles sont bien ancrées dans la

mémoire des francophones, mais peuvent poser des problèmes d'interprétation à un étranger. En voici deux exemples⁹ :

- (1) *La musique adoucit les mœurs.*¹⁰
- (2) *Qui va à la chasse, perd sa place.*¹¹

Après avoir consulté *Le Petit Robert*, nous avons pu également observer :

– que certaines parémies y sont mentionnées (exemples 3, 4) et d'autres non (exemples 5, 6):

- (3) *Jeu(x) de main(s), jeu(x) de vilain(s).*¹²
- (4) *Les petits ruisseaux font les grandes rivières.*¹³
- (5) *Bouche de miel, cœur de fiel.*
- (6) *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.*

que parfois leur apparition dans un ouvrage y est indiquée (exemples 7, 8) et parfois non (exemples 9, 10):

- (7) "*Chacun son métier, Les vaches seront bien gardées.*" (Florian)¹⁴
- (8) "*On ne badine pas avec l'amour*". (Musset)¹⁵
- (9) *L'appétit vient en mangeant.*¹⁶
- (10) *Il y a fagot(s) et fagot(s).*¹⁷

Ni les manuels de français destinés aux étrangers, ni les dictionnaires de langue, ni les dictionnaires de proverbes ne contiennent d'indications relatives à la valeur d'emploi des parémies.¹⁸ Une fois répertoriées, elles ne sont jamais situées dans un contexte¹⁹. Pourtant, celui-ci est extrêmement important dans l'acquisition et dans le réemploi des parémies. Sans lui, elles valent autant qu'un mot dépourvu d'exemples d'emploi. On ne peut pas oublier que dans l'apprentissage "la notion de contexte est capitale [...] contexte de la phrase, mais aussi contexte du livre, contexte des autres écrits du même auteur et de ses contemporains, contextes journalistiques très importants, contexte du siècle. Ces contextes élargis véhiculent la description de larges pans de la civilisation en cause."²⁰

Il n'est rien d'étonnant - vu toutes ces déficiences²¹ - qu'un étranger²² essayant de comprendre une parémie peut se trouver pris au dépourvu (sans qu'il soit d'ailleurs toujours conscient d'avoir affaire à un énoncé proverbial). La compréhension devient particulièrement difficile dans le cas des jeux de proverbes (dont la presse se sert assez fréquemment²³), car les parémies figurant dans les dictionnaires ont toujours une forme figée présupposant qu'elles constituent une structure immuable, établie une fois pour toutes. Un apprenant confronté à une transformation de parémie peut, par exemple, penser:

– qu'il est en présence d'un énoncé banal, ne comportant aucune allusion culturelle. Tel ce proverbe surréaliste:

- (11) *Je suis venu, je me suis parti.*²⁴

“Rendons aux Proverbes ce qui est aux Proverbes” ou les Parémies
dans l’enseignement des Langues

... qu’il s’agit d’une variante non mentionnée dans les dictionnaires, surtout si la parémie en question a été précédée de la mention *proverbe* par son auteur et a l’air d’un “vrai” proverbe, les traits formels de celui-ci étant bien gardés (structure binaire, rime):

(12) “Comme dit le proverbe, Noël à Venise, Pâques à l’église...”²⁵

La parémie et la didactique des langues

L’enseignement d’une langue étrangère doit aller de pair avec l’enseignement de la culture correspondante. Il faut aussi que la civilisation “X” soit transmise par l’intermédiaire et à travers la langue étrangère “X”²⁶. “De grands linguistes, comme Sapir, Boas, n’ont jamais considéré comme possible de séparer l’étude de la langue de celle de la culture et de la société.”²⁷ Ceci est aussi vrai pour l’étude de la langue, que pour l’enseignement de celle-ci à des étrangers: “le langage est tout imprégné de culture [...] l’enseignement d’une langue sans sa culture, ou même d’une culture sans sa langue est si problématique.”²⁸

Les parémies se prêtent — à plus d’un titre — à l’enseignement parallèle de la langue et de la culture, car elles sont en même temps produit du langage et véhicule de la société. L’énonciateur, en citant un énoncé phrastique figé, non seulement invoque l’autorité proverbiale (soit pour s’appuyer sur elle, soit pour la remettre en question), mais aussi fait allusion aux “paroles des anciens”. Nous essayons de répondre ci-dessous à la question suivante: “Quel héritage culturel véhicule la parémie en tant que « sagesse des nations » ? ”

Attestations des parémies

Nous avons remarqué dans notre travail antérieur²⁹ que “certains proverbes [...] ont été empruntés à d’autres langues, mais ils sont assimilés à un tel point que les dictionnaires de la langue française ne mentionnent pas leur origine.”

Il est vrai que les proverbes sont souvent des citations sans auteur, mais il est aussi vrai que pour un grand nombre d’entre eux on peut trouver des attestations écrites. Pourquoi ne pas indiquer dans les dictionnaires leur première apparition ainsi que l’on fait pour les mots? “Les références pléthoriques [...] à l’histoire [et] à la littérature”³⁰ ne sont pas si fréquentes dans le cas des parémies. Un francophone sait, en principe, que les énoncés suivants:

(13) *On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve.*

(14) *La vie est courte, l’art est long.*

sont des traductions. Cependant, ils ne figurent pas dans *Le Petit Robert*³¹. Ainsi, un étudiant étranger “a le droit” d’ignorer leur provenance, puisque ni les manuels, ni les dictionnaires de langue ne l’aident à enrichir ses connaissances.

Un locuteur natif peut savoir ou non que le mot *choucroute*, par exemple, est

emprunté à l'allemand. Un bon dictionnaire mentionne son origine ainsi que la date de son premier emploi. Nous n'oublions pas que s'il est possible d'établir l'étymologie des mots, il n'en va pas de même pour les parémies.³² Les lexicologues ne disposent pas d'outils permettant une telle démarche. L'impossibilité de préciser le premier énonciateur n'implique pas pour autant celle de mentionner la première apparition connue. C'est, d'ailleurs, selon ce principe que sont données les indications étymologiques des mots dans les dictionnaires de langue. Nous allons, donc, parler ici de l'attestation des parémies, et non de leurs origines.

Les apprenants connaissent d'habitude bien leur culture, mais ignorent parfois l'héritage de la civilisation occidentale. Notre approche a pour but de les conduire "hors de la langue française"³³, de leur faire remarquer les liens des parémies avec l'histoire, la littérature, la pensée occidentale. Ci-dessous nous présentons les principales sources dans lesquelles ont été attestés les proverbes employés actuellement en français.

Attestations dans la littérature grecque et latine

Les francophones sont en général conscients de l'influence de l'antiquité grecque et romaine sur la culture française. Les étrangers éduqués dans des sociétés éloignées de la civilisation européenne la ressentent en général moins.

Cette influence, dans le cas des parémies, est surtout visible lorsqu'elles sont employées dans leur version originale³⁴ :

(15) *Homo homini lupus.*³⁵

(16) *Vox populi, vox Dei.*³⁶

ou quand elles réfèrent à l'antiquité romaine:

(17) *La femme de César ne doit pas même être soupçonnée.*³⁷

(18) *Mieux vaut être le premier dans un village que le second à Rome.*³⁸

Voici quelques autres parémies attestées dans la littérature grecque (exemples 19-22) et latine (exemples 4, 5, 23-24):

(19) *Entre deux maux il faut choisir le moindre.*³⁹

(20) *Un esprit sain dans un corps sain.*⁴⁰

(21) *Il y loin de la coupe aux lèvres.*⁴¹

(22) *Mieux vaut tenir que courir.*⁴²

(4) *Les petits ruisseaux font les grandes rivières.*⁴³

(5) *Bouche de miel, coeur de fiel.*⁴⁴

(23) *L'argent n'a pas d'odeur.*⁴⁵

(24) *La grenouille veut se faire aussi grosse que le boeuf.*⁴⁶

“Rendons aux Proverbes ce qui est aux Proverbes” ou les Parémies
dans l’enseignement des Langues

Attestations dans la Bible

L’importance de *La Bible* dans la civilisation occidentale peut être comparée à celle du confucianisme dans la culture chinoise. Ils ont influencé non seulement les comportements, mais aussi le langage. *La Bible* a donné naissance à plusieurs locutions (*baiser de Judas, bouc émissaire, porter sa croix*, etc.), des proverbes y sont également attestés, comme par exemple:

- (25) *A chaque jour suffit sa peine.*⁴⁷
- (26) *C’est au fruit que l’on connaît l’arbre.*⁴⁸
- (27) *Cherchez et vous trouverez.*⁴⁹
- (28) *Les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers.*⁵⁰

Certains proverbes existant en français sont liés à *La Bible* par des images, comparons:

- (29) *Qui sème le vent récolte la tempête.*
- (30) “Puisqu’ils ont semé du vent, ils moissonneront la tempête”.⁵¹
- (31) *Qui aime bien châtie bien.*
- (32) “Mon fils, ne méprise pas la correction de l’Éternel,
Et ne t’effraie point de ses châtiments;
Car l’Éternel châtie celui qu’il aime,
Comme un père l’enfant qu’il chérit.”⁵²

Attestations dans la littérature écrite en latin médiéval

De même qu’en Chine, pendant des siècles, parallèlement à la langue parlée (白話, *baihua*) on utilisait la langue écrite (文言, *wenyan*), ainsi en France on employait le français et le latin. Certes, il faut noter la différence entre l’étendue du *wenyan* et celle du latin. Ce dernier, par exemple, pouvait être parlé et était surtout “la langue de l’enseignement, de la technique et de la didactique”⁵³, tandis que le *wenyan* – utilisé uniquement à l’écrit – était aussi largement employé dans des œuvres littéraires. Nous faisons un rapprochement de ces deux langues, car elles ont joué un rôle important – l’une en Chine, l’autre en France⁵⁴ – jusqu’au début du XX^e siècle. Elles ont aussi laissé de nombreuses expressions et ont exercé une influence sur les parémies. Plusieurs proverbes français ont été traduits du latin médiéval, tel est – par exemple – le cas de:

- (33) *Des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter.*
(*De gustibus et coloribus non est disputandum.*)
- (34) *L’exception confirme la règle.*⁵⁵
- (35) *L’habit ne fait pas le moine.*
(*Habitus non facit monachum, sed professio regularis.*⁵⁶)

- (36) *L'occasion fait le larron.*
(*Occasio facit furem.*)

Autres attestations dans des sources écrites en langues étrangères

Ces attestations, bien moins nombreuses que celles qui ont été citées ci-haut, proviennent le plus souvent de langues parlées dans des pays voisinant avec la France, et plus précisément de :

– l'italien. En voici deux exemples :

- (37) *Chi va piano, va sano; chi va sano, va lontano.*
Qui va doucement, va sûrement; qui va sûrement, va loin.
(38) *Il n'y a que la vérité qui offense (blesse).⁵⁷*

Remarquons que les proverbes empruntés à l'italien et au latin, de même que certaines parémies anglaises ou américaines (cf. exemple 41), sont les seuls à être utilisés parfois en français dans leur version originale. Celle-ci figure d'ailleurs, en général, dans les dictionnaires.

– l'anglais. C'est, par exemple, le cas des proverbes suivants :

- (39) *A père avare, fils prodigue.⁵⁸*
(40) *Heureux aux cartes, malheureux en amour.⁵⁹*
(41) *Le temps, c'est de l'argent.*
(Time is money.⁶⁰)

– l'espagnol, par exemple :

- (42) *Que personne ne dise: "Fontaine, je ne boirai pas de ton eau."⁶¹*

Attestations dans des ouvrages français

Une distinction de deux types d'ouvrages nous paraît ici indispensable :

– le premier inclut les recueils de proverbes (A). Ces ouvrages fournissent une preuve tangible de l'existence des parémies qu'ils attestent à l'époque où ils ont été écrits ;

– le second comprend tous les autres ouvrages (B). Dans bien des cas, il est difficile d'affirmer si leurs auteurs ont créé ou emprunté à la langue parlée les proverbes qu'ils mentionnent. Si, par exemple, La Fontaine a rendu célèbres certaines parémies, "il n'en est pas toujours le créateur; elles remontent à Esope et à Phèdre, en passant par les fabulistes médiévaux".⁶²

“Rendons aux Proverbes ce qui est aux Proverbes” ou les Parémies
dans l’enseignement des Langues

A. Les proverbes attestés dans les recueils de proverbes, par exemple:

- (43) *Le beau parler n’écorche pas la langue.*⁶³
- (44) *La faim chasse le loup du bois.*⁶⁴
- (45) *F’ais ce que dois, advienne que pourra.*⁶⁵
- (46) *Il n’est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.*⁶⁶

B. Les proverbes attestés dans les autres ouvrages, et plus précisément dans:

les oeuvres poétiques. En voici deux exemples:

- (47) *Autant en emporte le vent.*⁶⁷
- (48) *Il n’est bon bec que de Paris.*⁶⁸

– les fables, par exemple:

- (49) *La raison du plus fort est toujours la meilleure.*⁶⁹
- (50) *Tel est pris qui croyait prendre.*⁷⁰

- les ouvrages dramatiques en vers. Tel est, par exemple, le cas de:

- (51) *Qui veut voyager loin ménage sa monture.*⁷¹
- (52) *Point d’argent, point de Suisse.*⁷²

- les ouvrages écrits en prose, par exemple:

- (8) *On ne badine pas avec l’amour.*⁷³
- (53) *Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra.*⁷⁴
- (54) *Tous pour un, un pour tous.*⁷⁵
- (55) *Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au-delà.*⁷⁶

Paroles de personnages célèbres

Certaines paroles de personnages historiques sont passées à l’état de proverbes. Les francophones connaissent d’habitude leur origine. Elle n’est pas toujours indiquée dans *Le Petit Robert*. Tel est le cas de:

- (56) *Après moi, le déluge.*⁷⁷
- (57) *Le sort en est jeté. Les dés en sont jetés.*⁷⁸

Les parémies suivantes, bien que très connues, ne figurent pas dans ce dictionnaire:

- (58) *Je suis venu, j’ai vu, j’ai vaincu. (Veni, vidi, vici.)*⁷⁹
- (59) *Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m’est étranger.*⁸⁰

Les parémies méritent un meilleur traitement que celui qui leur est réservé dans les manuels destinés aux étrangers et dans les dictionnaires, car même si elles ne tiennent pas une place prépondérante dans la langue française, elles en font néanmoins partie. Les apprenants devraient pouvoir disposer d'un outil permettant d'enrichir leurs connaissances de ce micro-système à la fois linguistique et extralinguistique que constituent les proverbes. Il serait bien utile d'élaborer un dictionnaire qui ne se limiterait pas à répertorier les parémies, mais qui indiquerait également leur première attestation (ou leur origine)⁸¹ ainsi que leur sens fonctionnel. Il les situerait aussi dans un contexte (ou, si possible, dans des contextes) et prendrait en considération les changements auxquels leur structure est parfois soumise.

NOTES

1. La terminologie concernant les énoncés phrastiques figés soulevant beaucoup de problèmes (KORDAS, B.: 1984; 1987:13-92), nous employons dans le présent article le terme de "proverbe" ainsi que celui de "parémie" pour désigner l'ensemble des énoncés phrastiques figés (le second terme a été proposé par F. RODEGEM: 1984: 121).
2. Pour l'analyse des locutions françaises, cf. l'ouvrage bien connu et riche en renseignements de P. GUIRAUD (1961).
3. Dans le meilleur des cas, elles citent de temps en temps un ou plusieurs proverbes. Cf., par exemple, *C'est comme ça*, un des rares manuels où l'on mentionne quelquefois des proverbes groupés thématiquement, sans donner pourtant d'indications qui pourraient aider un étranger à les réemployer. (VALETTE, J.-P., VALETTE, R.M., *C'est comme ça. Manuel de lecture et de communication*. Lexington (Massachusetts)/Toronto: D.C. Heath and Company, 1978, 266 p.)
4. KORDAS, B. (1986).
5. Nous pensons, entre autres, aux personnes étudiant une langue étrangère pour des besoins professionnels uniquement, comme par exemple: des médecins, des ingénieurs, etc.
6. "La maîtrise de la culture" joue un rôle très important "dans l'intégration de l'individu à un groupe social qui lui est étranger". (GALISSON, R. : 1984 : 60)
7. Nous nous basons ici principalement sur des parémies contenues dans *Le Petit Robert* (1977). Cf. également ci-dessous la note 21.
8. *Le Dictionnaire des Expressions et Locutions figurées* (REY, A., CHANTREAU, S. : 1979) comble cette lacune, mais seulement partiellement, car - comme son titre l'indique - il comporte surtout des locutions et des expressions figurées, les proverbes y étant traités d'une manière secondaire. Ainsi, par exemple, les parémies suivantes n'y sont pas répertoriées: *La vie est courte, l'art est long. On ne prête qu'aux riches. C'est l'hôpital qui se moque de la charité.*
9. Les parémies citées dans cet article sont données à titre illustratif et non exhaustif.
10. *Petit Robert* (1977 : 27, 1247).

11. *ibid.*, p. 292.
12. *ibid.*, p. 2094.
13. *ibid.*, p. 1740.
14. *ibid.*, p. 1192, Cependant, à la page 2058, l'attestation de ce proverbe n'est pas signalée.
15. *ibid.*, p. 151.
16. *ibid.*, pp. 86, 1144. Observons que cette parémie est mentionnée par RABELAIS, F. (“Gargantua”, V, p. 20; in: *Oeuvres complètes*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1955, 1033 p.).
17. *Petit Robert* (1977 : 750). La parémie en question est citée par MOLIERE (“Le Médecin malgré lui”, I, V, p. 235; in: *Oeuvres complètes*, vol. 2, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1971, 1565 p.).
18. KORDAS, B. (1987 : 19).
19. Le dictionnaire d'A. REY et de S. CHANTREAU (1979) constitue une exception. Pour certaines parémies on y donne un exemple d'emploi dans la littérature, mais ces citations ne sont guère systématiques.
20. MOUNIN, G. (1984 : 36).
21. N'oublions pas que *Le Petit Robert* “s'adresse à tous ceux à qui la langue française importe: à ceux qui désirent la connaître mieux, qu'elle soit ou non leur langue maternelle”. (REY, A., “Présentation du Dictionnaire”; *Petit Robert* : 1977 : IX) Nous ne nions pas l'utilité de ce dictionnaire, c'est pour elle que nous avons choisi cet ouvrage comme appui de notre démarche. Les autres dictionnaires ne sont pas exempts des déficiences dont nous parlons ici; cf, par exemple, le *Grand Larousse de la langue française* en 7 volumes (Librairie Larousse, 1972) où - entre autres - ne figurent pas les parémies (1) et (13).
22. Surtout s'il n'apprend pas le français dans un pays francophone.
23. KORDAS, B. (1986).
24. Eluard, P., Péret, B., “152 proverbes mis au goût du jour”, p. 113 (in: ELUARD, P., *Oeuvres complètes*, vol. 1, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1968, 1633 p.).
25. CAVIGLIOLI, F., “Les meurtres de l'affaire Boutboul”, *Le Nouvel Observateur*, N° 1105, 10 - 16.01.1986, p. 39.
26. “La connaissance concrète des choses dont parle une langue représente la moitié de son apprentissage vraiment complet [...] il faut éviter à tout prix que l'enseignement de la civilisation liée à une langue seconde soit fait dans la langue première des apprenants”. (MOUNIN, G. : 1984 : 351)
27. CALAME-GRIAULE, G. (1984 : 38).
28. GALISSON, R. (1984 : 57).
29. KORDAS, B. (1987 : 40).
30. GALISSON, R. (1984 : 58).
31. Les références du *Petit Robert*, dans la plupart des cas, ne sont faites qu'à des ouvrages français, la littérature étrangère (même celle qui a exercé une certaine influence sur la pensée française) étant trop souvent oubliée.
32. Ni pour les locutions: “les critères ordinaires de l'analyse étymologique ne leur sont pas en général applicables, car elles en transcendent les lois dans des mesures

dont les lexicologues n'ont en général pas reconnu jusqu'ici l'étendue. De vieux recueils de locutions comme *Les curiositez françoises* de Oudin (1640) ou *Le dictionnaire comique* de P. - J. Leroux (1786) sont des romans [...] La partie étymologique de Littré ou de Lazare Sainéan est entièrement fantaisiste. Quant aux ouvrages récents comme le *Dictionnaire des locutions françaises* de M. Maurice Rat (1957) [leur] partie étymologique est trop systématiquement littérale, anecdotique et dépassée." (GUIRAUD, P. : 1961 : 106 - 107)

33. "S'il est passionnant de connaître l'origine des mots qui nous conduit hors de la langue française, il est encore plus important de pouvoir montrer, ne fût-ce qu'approximativement, l'entrée de chaque unité du lexique dans notre vocabulaire." (REY, A., "Présentation du Dictionnaire"; *Petit Robert* : 1977: XII)
34. Les items 15, 16 et 37 peuvent surprendre un étranger dont la langue maternelle n'accepte pas d'énoncés phrastiques figés dans leur version originale.
35. "Plaute, *Asinaria*, 495; II^e s. av. J. - C." (MALOUX, M. : 1960 : 250)
36. "D'après Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 763"; *ibid.*, p. 377.
37. "Paroles attribuées à César pour justifier la répudiation de sa femme Popeia [...] Cf. Plutarque, *Vies parallèles*, X, « César »"; *ibid.*, pp. 499-500.
38. "J'aimerais mieux être le premier dans un village que le second dans Rome. (César. - Cité par Plutarque, *Vies parallèles*, « César ».)" *ibid.*, p. 444.
39. "Aristote, *Ethique à Nicomaque*, II, IX, 4; IV^e s. av. J. - C." *ibid.*, p. 319.
40. "Alcidamas, *Homère et Hésiode*, 320, au IV^e s. av. J. - C., attribué [Un esprit sain dans un corps robuste.] à Homère répondant à Hésiode qui lui demandait quel était le plus grand bien. - Cf. Juvénal, *Satires*, X, 356: *Mens sana in corpore sano*. Un esprit sain dans un corps sain." *ibid.*, p. 109.
41. "Selon la mythologie, un fils de Lycurgue, Ancée, après les vendanges favorables, élevait une coupe pleine de vin vers ses lèvres et s'apprêtait à boire, quand un sanglier furieux bondit sur lui, et Ancée trouva la mort avant d'avoir vidé la coupe. — D'autre part, Homère, *Odyssée*, XXII, 8 et suiv., raconte qu'Ulysse décocha une flèche mortelle à Antinoüs, au moment où celui-ci levait sa coupe pour boire. - Cité par Aulu-Gelle, *Noctes atticae*, XIII, 18." *ibid.*, p. 161.
42. "Ésope, *Fables*, « Le Rossignol et l'Épervier » ; même morale dans « Le Pêcheur et le Picarel »." *ibid.*, p. 80.
43. "D'après Ovide, *Remedia amoris*, 98", environ 10 apr. J. - C." *ibid.*, p. 145.
44. "Plaute, *Truculentus*, 158; II^e s. av. J. - C." *ibid.*, p. 7.
45. "Cité par Suétone, *Vie des douze Césars*, XXIII. - Réponse de Vespasien à son fils Titus qui lui reprochait d'avoir établi un impôt sur les édicules publiques." *ibid.*, p. 40.
46. "Phèdre, *Fables*, II, XXI; environ 25 av. J. - C." *ibid.*, p. 384.
47. Évangile selon Matthieu, 6, 34 (*La Bible*, p. 818; publiée par Les Sociétés Bibliques, 1964, 1069 p.).
48. Évangile selon Matthieu, 12, 33; *ibid.*, p. 824: "Dites que l'arbre est bon et que son fruit est bon, ou dites que l'arbre est mauvais et que son fruit est mauvais; car on connaît l'arbre à son fruit."
49. Évangile selon Matthieu, 7, 7; Évangile selon Luc, 11, 9; *ibid.*, pp. 818, 877.

50. Evangile selon Matthieu, 20, 16; Evangile selon Marc 10, 31; *ibid.*, pp. 832, 854.
51. Osée, 8, 7; *ibid.*, p. 764.
52. Les Proverbes, 3, 11 - 12; *ibid.*, p. 535.
53. GUIRAUD, P. (1961:29).
54. Il va de soi que l'étendue du latin ne se limite pas à la France.
55. "La phrase est empruntée à un adage juridique tronqué: *exceptio firmat regulam in casibus non exceptis*, « l'exception confirme la règle – permet son application – pour les cas qui ne sont pas explicitement exceptés » [...] On voit que l'emploi dégénéré du proverbe, qui permet de traiter ce que l'on veut comme exception, en ne conservant qu'une valeur fictive à la règle, est sans rapport avec son sens initial." (REY, A. ...: 1979 : 398)
56. "Cité au XIII^e s. dans les *Sermons sur le Carême* d'Olivier Maillard, qui s'inspire des *Décrétales* de Grégoire IX." (*ibid.*, p. 499)
57. "Cité par Napoléon I^{er}, *Journal de O'Meara*, 14 mars 1817." (MALOUX, M.: 1960 : 455)
58. "William Parkers, *The Curtain Drawer of the World* [1612 | .]" *ibid.*, p. 407.
59. "Swift, *Polite Conversation*. [1738 | .]" *ibid.*, p. 292.
60. "B. Franklin, *Advice to a Young Tradesman* [1748 | .]" *ibid.*, p. 513.
61. "Cervantes, *Don Quichotte*, II, LV | 1615 | ." *ibid.*, p. 291.
62. GUIRAUD, P. (1961 : 34).
63. "Jean Le Bon, *Adages françois* [1557 | .]" (MALOUX, M. : 1960 : 301)
64. "*Proverbes ruraux et vulgaires*, manuscrit du XIV^e s., Paris, Bibliothèque nationale." *ibid.*, p. 180.
65. "*Proverbes en françois*, manuscrit de 1456, Paris, Bibliothèque nationale. – Pris pour devise par le cardinal de Givry, Anne de Péruse, et, dans la suite, par la famille La Rochefoucauld." *ibid.*, p. 129.
66. *Proverbes ruraux et vulgaires*, *op. cit.*; *ibid.*, p. 396.
67. VILLON, F., "Ballade en vieil langage françois", pp. 73 – 74: "Autant en emporte ly vens."; *in*: *Poésies*, Gallimard, Collection Poésie, 1973, 258p.
68. VILLON, F., "Ballade des femmes de Paris", pp. 132 – 133, *op. cit.*
69. LA FONTAINE, "Le Loup et l'Agneau", p. 62 (*in*: *Fables*, I, 10, Bordas, Collection "Univers des Lettres," 1964, vol. I, 256p.).
70. LA FONTAINE, "Le Rat et l'Huître", p. 64 ; *op. cit.*, vol. II.
71. RACINE, J., "Les Plaideurs", p. 236 (*in*: *Théâtre*, vol. I, Flammarion, 1964, 436 p.).
72. *ibid.*
73. Titre d'une comédie en trois actes d'Alfred de Musset. "Il n'est pas impossible, d'ailleurs, comme l'a signalé Lafoscade, que Musset se soit rappelé pour titrer sa pièce une phrase de *Clarisse Harlowe*, le célèbre roman de Richardson: « L'amour est un feu avec lequel on ne badine pas impunément. » " (Rat, M., Introduction de la pièce "On ne badine pas avec l'amour," p. 283; *in*: MUSSET, A. DE, *Théâtre*, vol. I, Flammarion 1964, 446 p.)
74. RABELAIS, F., *op. cit.*, p. 97.
75. DUMAS, A. *Les Trois Mousquetaires*, p. 112 (Bibliothèque de la Pléiade, 1962, 1735 p.).

76. PASCAL, B., *Pensées*, V, 294, p. 108 (Bordas, Collection "Univers des Lettres", 1966, 256 p.).
77. *Petit Robert* (1977 : 484).
"On attribue généralement ce mot à Louis XV. En réalité, il a été prononcé par M^{me} de Pompadour en présence du peintre La Tour, qui l'a rapporté." (MALOUX, M. : 1960 : 151)
78. *Petit Robert* (1977: 448, 1837).
Rappelons que la phrase *Alea jacta est* a été prononcée par César au moment de franchir le Rubicon.
79. Paroles que César a prononcées après sa victoire sur Pharnace, roi de Pont.
80. "Térence. *Heautontimoroumenos*, 77; II^e s. av. J. - C." (MALOUX, M. : 1960 : 412)
81. Le dictionnaire de M. MALOUX comporte de riches renseignements concernant les attestations des proverbes. Cependant, beaucoup de parémies qu'il répertorie ne sont pas utilisées actuellement, "leur caractère pittoresque" (1961 : XI) ayant déterminé cet auteur à les inclure dans son ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

- CALAME-GRIAULE, G. "Quand une ethnolinguiste observe...", *Le français dans le monde*, N° 188, Oct. 1984, pp. 37-42.
- GALISSON, R. "Pour un dictionnaire des mots de la culture populaire", *Le français dans le monde*, N° 188, Oct. 1984, pp. 57-63.
- GUIRAUD, P. *Les locutions françaises*. Paris: Presses Universitaires de France (Collection "Que sais-je?", 903), 1961. 122 p.
- KORDAS, B. "Jeux de proverbes français ou du « prêt à penser » fait sur mesure", *Bulletin*, College of Arts and Letters, National Central University, Chungli, vol. 4, Juin 1986, pp. 57-73.
- KORDAS, B. *Le proverbe en chinois moderne*. Taipei: Editions OUYU, 1987. 263 p.
- KORDAS, B. "Quelques problèmes concernant la notion de proverbe en chinois moderne", in: *Richesse du proverbe*, vol. 2, Université de Lille III, 1984, pp. 107-113.
- MALOUX, M. *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*. Paris: Librairie Larousse, 1960. 628 p.
- MOUNIN, G. "Sens et place de la civilisation dans l'enseignement des langues", *Le français dans le monde*, N° 188, Oct. 1984, pp. 34-36.
- Petit Robert (Le)*. Paris, 1977, 2171 p.
- REY, A., CHANTREAU, S. *Dictionnaire des Expressions et Locutions figurées*. Paris: Le Robert, 1979. 946 p.
- RODEGEM, F. "Parole proverbiale", in: *Richesse du proverbe*, vol. 2, Université de Lille III, 1984, pp. 121-135.